

Marseille. Grâce à nos demandes, qui concernaient 6 à 7 personnes à temps plein, nous avons contribué à créer un besoin dans ce bassin. » Très rapidement, la Direction départementale du Travail a donné son autorisation pour l'ouverture à Manosque d'une agence d'intérim d'insertion, ID'EES Intérim du Réseau Adecco Insertion. Cela a permis à L'Occitane de développer son ancrage territorial, d'être reconnue comme un acteur économique responsable sur son territoire et de faciliter l'insertion de publics en difficulté, en cohérence avec sa politique globale de RSE.

Nous ne pouvons pas évoquer l'ancrage territorial sans évoquer le champ politique ou plus précisément celui des élus locaux. Ils peuvent aider les entreprises à construire leurs projets d'insertion, participer à la mobilisation des acteurs voire à la construction des parcours professionnels des bénéficiaires (Conseils généraux et Conseils régionaux notamment).



BONNE PRATIQUE

ARNAUD HABERT
directeur général délégué de ViE



« On ne peut pas se désintéresser de ce qui se passe sur notre territoire »

ViE, prestataire de services créé en 2011 par VINCI, pour les entreprises de son groupe et ses sous-traitants, est une société commerciale dont l'objet social consiste à favoriser le retour à l'emploi durable des publics en insertion. L'un de ses enjeux majeurs est la mise en œuvre des clauses sociales dans le cadre de marchés publics voire privés, et le soutien apporté aux opérationnels du groupe VINCI, avec une focalisation sur cet enjeu fort, y compris de business. ViE est une filiale rattachée à la holding, et non une association ou une EI. Ceci signifie que nous avons des comptes à rendre, et nous avons une obligation de résultat, comme l'ensemble des autres filiales du groupe pour lesquelles nous intervenons, et que nous facturons pour le service apporté. L'intérêt commun est partagé, nous ne cherchons pas à faire des bénéfices sur le sujet de l'insertion mais à être professionnels, avec une logique de volume et non volumique, en nous appuyant sur ce qui existe déjà sur le territoire.

En 2013, ViE compte 10 salariés, accompagne 1 600 personnes dans le cadre de clauses et est implantée principalement sur trois territoires : l'Ile-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, le Sud-Ouest. En 2015, nous allons nous développer sur l'Ouest, le Sud-Est et l'île de La Réunion.

VINCI a vite compris l'intérêt d'un ancrage territorial à long terme et l'atout en matière d'emploi local, considérant qu'il n'est pas possible de se désintéresser de ce qui se passe là où l'entreprise intervient. C'est de fait surtout en Ile-de-France que nous voyons les clauses d'insertion dans les marchés privés émerger, si